Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le 19/11/2024

ID: 046-214600892-20241118-2024_060-BF

Berger Leviauet

46089

MAIRIE DE DURAVEL - ENERGIES RENOUVELABLE

Code INSEE

ENERGIES RENOUVELABLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Municipal

2024-060

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

Désignation

Nombre de membres en exercice \mathcal{A} 3 Nombre de membres présents \mathcal{X} 8 Nombre de suffrages exprimés \mathcal{X}

VOTES : Contre

Pour &

Date de convocation :

Diminution sur crédits Augmentation sur crédits

ouverts

5 000.00 € 5 000.00 € 5 000.00 € 5 000.00 €

ouverts

12/11/2024

L'an 2024, le 18 novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Gèrard CALASSOU, Maire.

Objet:

Augmentation de crédits

ROTTIER Didier

D	0 6588 : Autres charges diverses de gestion courante	
ī	OTAL D 65 : Autres charges gestion courante	
R	701 : Vente produits finis et interméd	
T	OTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar	
Signataires :	BOON Valérie	
	BROUSSE Valérie	CH
	CALASSOU Gérard	g/th.
	DARQUES-ROSE Eric	The same
	DAVID Anne-Marie	To to
	DELAIR Annie	The state of the s
	DELTORT Jean-Baptiste	
	FAYEMENDY Jacques	
	HALL Mary	WESTERN
	LEVASSEUR Cédric	
	PEUCH Alain	The state of the s

Certifié exécutoire par Gérard CALASSOU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/11/2024 et de la publication le 19/11/2024.

A DURAVEL, le 18/11/2024

ont signé les membres pr pour extrait conforme

Le Maire

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le ### Publié le ### Publié le ### ID : 046-214600892-20241118-2024_060-BF

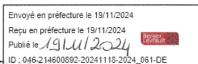
Code INSEE

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Publié le ### ID : 046-214600892-20241118-2024_060-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Municipal

2024-060





Mairie de DURAVEL Code postal : 46700 Tél : 05 65 36 50 01 Fax : 05 65 30 65 63

2024-061

Nombre de Conseillers

En exercice: 13 Présents: 8 Votants: 8

OBJET

PARTICIPATION DU BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES AU BUDGET COMMUNAL

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

le

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à 20 h 30, Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 16.09.2024

Présents : MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID, M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, M. DARQUES-ROSE, Mme HALL.

Excusé: M. PEUCH

Absents: MM. DELTORT, FAYEMENDY, LEVASSEUR,

Mme BOON a quitté la séance avant les délibérations.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le fonctionnement des panneaux photovoltaïques installés sur les ateliers municipaux génère des recettes bisannuelles. Ces recettes, après couverture des dépenses de fonctionnement du budget Energies Renouvelables, dégagent un excédent que Monsieur le Maire propose de reverser au budget communal.

Pour 2024, ce versement est de 18 500 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette démarche, et charge Monsieur le Maire des opérations budgétaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Le Maire Gérard CALASSOU





Mairie de DURAVEL Code postal : 46700 Tél : 05 65 36 50 01 Fax : 05 65 30 65 63

2024-062

Nombre de Conseillers

En exercice: 13 Présents: 8 Votants: 8

OBJET

MISE EN PLANCE
D'UNE
PARTICIPATION
FINANCIERE A LA
PROTECTION
SOCIALE
COMPLEMENTAIRE
SUR LE RISQUE
PREVOYANCE DES
AGENTS DE LA
COLLECTIVITE

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

le

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à 20 h 30, Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 16.09.2024

Présents : MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID, M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, M. DARQUES-ROSE, Mme HALL.

Excusé: M. PEUCH

Absents: MM. DELTORT, FAYEMENDY, LEVASSEUR,

Mme BOON a quitté la séance avant les délibérations.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur les dispositions statuaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et notamment son article 39 ;

Vu la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique et notamment son article 38,

Vu les dispositions du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'avis du Comité technique paritaire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

 de participer à compter du 1er janvier 2025, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,

-de verser une participation mensuelle de $10 \in a$ tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée,

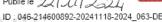
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire Gérard CAL



Publié le 22/11/2024







Mairie de **DURAVEL** Code postal: 46700 Tél: 05 65 36 50 01 Fax: 05 65 30 65 63

2024-063

Nombre de Conseillers

En exercice: 13 Présents : 8 Votants:

OBJET

ACHAT D'UNE GERBE DE FLEURS

DECES

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

le

REGISTRE **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à 20 h 30, Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 16.09.2024

Présents: MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID, M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, M. DARQUES-ROSE, Mme HALL.

Excusé: M. PEUCH

Absents: MM. DELTORT, FAYEMENDY, LEVASSEUR,

Mme BOON a quitté la séance avant les délibérations.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'achat d'une gerbe de fleurs d'une valeur de 100 € pour les obsèques de Monsieur Jean PEUCH, ancien Adjoint au Maire de Duravel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Cet achat sera réglé à l'article 623 du budget communal.

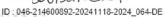
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Le Maire Gérard CALASSOU



Envoyé en préfecture le 25/11/2024 Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le 26/11/2024







Mairie de DURAVEL Code postal : 46700 Tél : 05 65 36 50 01

Tél: 05 65 36 50 01 Fax: 05 65 30 65 63

2024-064

Nombre de Conseillers

En exercice: 13 Présents: 8 Votants: 8

OBJET

TARIFS DES DIVERSES PRESTATIONS

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

le

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit novembre à 20 h 30, Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 16.09.2024

Présents : MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID, M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, M. DARQUES-ROSE, Mme HALL.

Excusé: M. PEUCH

Absents: MM. DELTORT, FAYEMENDY, LEVASSEUR,

Mme BOON a quitté la séance avant les délibérations.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Monsieur le Maire propose une mise à jour sur les différents tarifs pratiqués par la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les tarifs suivants :

Salle des Associations

 Location week-end aux Duravellois :60 €
 Location week-end non Duravellois:100 €
- Chauffage week-end :
- Location 1 journée aux Duravellois :30 €
- Chauffage 1 journée :10 €
Location tables, tréteaux5 € lot de
Cimetière

- Prix m² concession perpétuelle cimetière :46 €
- Concession trentenaire au columbarium :

Enlèvements des encombrants (uniquement le dernier mardi du mois)

- Prendre rendez-vous une semaine avant
- Gratuit pour le petit électroménager et le matériel informatique
- Pour tout autre enlèvement : 5 € l'encombrant
- Les objets devront impérativement être déposés devant le domicile
 Sont totalement exclus : ciment, plâtre, gravats, terre.

Cette délibération annule et remplace celle prise le 11 avril 2023 sous le n° 2023-040.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Le Maire

5

